

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 janvier 2017

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Joseline JEZEQUEL et Patricia NICOL, excusées

Rénovation de Bâtiment situé 2 rue de Penzé (Adventura)

Lors du dernier conseil, il avait été décidé de solliciter des maîtres d'œuvre pour chiffrer la rénovation du bâtiment en commerces et en logements.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de M. JEZEQUEL de l'atelier Formaplan pour la phase diagnostic et chiffrage pour un montant de 2700.00 € H. Concernant la phase de suivi de travaux, le conseil décide d'attendre le chiffrage.

Financement Cuisine/restauration scolaire propositions de prêts

Pour financer le projet de cuisine/restaurant scolaire, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) retient les propositions ci-dessus faites par le Crédit agricole :

1-Prêt : 1 000 000.00 €

Durée : 25 ans

Taux : 1.64% (échéance constante)

Frais de dossier : 1500.00 €

2- Prêt relais: 550 000.00 €

Durée : 24 mois

Taux : euribor 3 mois moyenné +1% soit 0.69%

Frais de dossier : 600.00 €

Terrain Multisports : choix de l'entreprise

Une consultation a été lancée courant décembre afin d'obtenir des propositions pour l'installation et la fourniture du terrain multisports. Des visites ont été organisées pour aller voir des structures installées dans des communes voisines, le conseil municipal va réaliser rapidement son choix.

Bornage Kerall : choix du cabinet

Suite à la vente de l'immeuble situé 8 rue de la Poste et l'achat d'une parcelle de terrain, à l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition du cabinet A&T OUEST d'un montant de 1290.00 € HT pour réaliser le bornage et le levé topographique.

Programme voirie 2017 Proposition honoraire Maître d'œuvre

Le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) retient la proposition du cabinet ING Concept d'un montant de 1750.00 € HT pour chiffrer, réaliser le dossier de marché et suivre les travaux du programme voirie 2017.

Syndicat des eaux de la Penzé : modification des statuts

Morlaix Communauté ayant validé le principe de transfert de compétences Eau potable et assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2017, et compte tenu du périmètre d'intervention du syndicat des eaux de la Penzé sur plusieurs EPCI, le syndicat est conservé avec application du principe de substitution-représentation jusqu'au 31 décembre 2019, les statuts ont été modifiés.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour les modifications des statuts.

Tarif assainissement 2017

A l'unanimité, le conseil décide d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2017 pour la facturation de l'assainissement dans le lotissement de Kermat et rue de Moudennou.

- Abonnement : 60.35 €

- Consommation :

De 1 à 80m3 : 1.72 €
De 81 à 130 m3 : 1.55 €
Au-delà de 130 m3 : 1.31 €

Assainissement Penzé

La convention pour la gestion de l'assainissement collectif pour le secteur de Penzé (gestion de la lagune) signée par les communes Guiclan, Taulé et Plouéan a été revue pour tenir compte du nombre habitations desservies.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la nouvelle répartition et le taux de participation pour l'entretien.

Commune	abonnés	participation
Taulé	151	73%
Guiclan	23	11%
Plouéan	33	16%

Réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, la commune a l'obligation de réaliser un schéma directeur des eaux pluviales.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition du cabinet TPAE d'un montant de 12 675.00 € HT et sollicitera des subventions auprès du Conseil Départemental (20%) et de l'Agence de l'eau (60%).

Travaux Eglise

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation des travaux de réfection de zinc sur 2 noues et confie ce travail à l'entreprise Ménez pour un montant de 2000.00 € HT.